

L'ENTR'ACTE LYONNAIS

JOURNAL DES THÉÂTRES ET DES SALONS

Paraissant tous les Dimanches.

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR LYON

Six mois 6 f. » c.

Trois mois 5 50

1 fr. de plus par trimestre pour l'extérieur

Les Abonnements se payent d'avance.

CONSERVATION DES AFFICHES

Rue de la Préfecture, 3

LYON

Ecrire franco.

REVUE DES THÉÂTRES.

Lyon, le 28 avril 1860.

GRAND-THÉÂTRE.

Lundi dernier, au moment où les portes du Grand-Théâtre allaient s'ouvrir, une bande apposée sur l'affiche apprenait au public que M. Roger se trouvant indisposé, l'opéra était forcé de faire relâche. Toutes les choses tristes ont leur côté comique, et ce fut curieux de voir plus d'une dame en grande toilette, ayant renvoyé sa voiture, grelotter au retour sous la pluie. Mais cette foule élégante et parée, qui était accourue pour applaudir l'expression de l'amour et du désespoir de Raoul, se livrait moins au désappointement et au dépit qu'à l'inquiétude que lui causait la maladie si brusquement annoncée de l'illustre ténor. On redoutait un long silence, et M. Roger doit être plus fier de cette sympathie bienveillante que des bravos qui l'accueillent chaque soir. Heureusement, on en est quitte pour la peur, et M. Roger a pu chanter hier *les Huguenots*.

Cette représentation était annoncée comme l'adieu de Roger, aussi l'affluence des spectateurs a-t-elle dépassé tous les précédents.

M. Meyerbeer a toujours du génie, mais deux fois il a eu du bonheur. L'inspiration n'est en effet bien souvent que le résultat d'un concours de circonstances heureuses. En écrivant la partition des *Huguenots*, M. Meyerbeer a plus écouté son cœur que la science; il s'est abandonné au courant des idées mélodiques qui chantaient en lui, et ce magnifique poème de passion et de douleur, ce drame aux allures tendres et mystiques où domine l'amour et la vengeance, que l'on appelle *les Huguenots*, a été le produit de cet instant d'abandon. Qui pourrait donc s'étonner que M. Roger, dans le rôle de Raoul, ait surpassé l'attente de ses admirateurs les plus enthousiastes? La scène du quatrième acte a été pour lui surtout l'occasion d'un triomphe dont les annales de notre première scène garderont souvenir. Rappelé à grands cris, M. Roger a reparu devant une assemblée émue, délirante, et qui ne savait comment traduire son admiration.

Il serait injuste de ne pas faire à chacun sa part. Si M. Roger a été supérieur à lui-même, M^{mes} Rey-Balla et de Maësen l'ont glorieusement secondé. Cette grande figure de Valentine, si tendre et si dévouée, convient merveilleusement à M^{me} Rey-Balla qui en exprime les poétiques douleurs et les tressaillements intimes comme peut seule le faire une chanteuse et une tragédienne de son mérite. Nous répéterons, pour MM Marthieu, Vigourel et Bonnefoy, ce que nous avons déjà dit si souvent : ils brillent partout au premier rang et ne laissent pas leur emploi s'effacer obscurément devant les splendeurs du premier rôle. Bien que l'affiche nous ait annoncé les adieux de M. Roger, nous espérons qu'il en sera avec lui comme avec des amis tendrement aimés, et ce n'est pas aussi brusquement qu'il nous quittera. — Dans tous les cas, ce ne serait qu'au revoir.

Nous avons assisté, pendant cette semaine, à plus d'une représentation qui mériteraient les honneurs d'un compte-rendu détaillé, celles de *la Norma* et du *Barbier de Séville*. Nous nous bor-

FEUILLETON.

ŒUVRES DE JÉRÔME COTON

Biographie des Acteurs qui ont illustré la scène Lyonnaise.

M. PARENT.

(Suite. — Voir le dernier numéro.)

Etienne Parent fut engagé en 1807 au Grand-Théâtre qui alors était séparé des Célestins; il jouait les jeunes premiers, et d'après les dires de personnes compétentes, il faisait plaisir sur notre première scène. Ma trop grande jeunesse m'empêchait d'en juger, et puis, du reste, je ne connaissais rien au répertoire du Grand-Théâtre. Ce ne fut que plus tard, lorsque j'entrai aux Célestins, que petit à petit que je me mis au courant des ouvrages de notre première scène.

Parent resta deux ans au Grand-Théâtre et fut engagé en 1809 au théâtre des Célestins, par M. Ribier, d'heureuse mémoire, pour remplacer

M. Vicherat. Il débuta par l'écueil des jeunes premiers, *l'Homme à trois visages*, créé à Lyon, en 1803, par Jolivet, qui était alors directeur, et qui fut ensuite joué par Vicherat, Melchior, Reyneaux, Thérigny, Maurin, Marius, Tautin et, en dernier lieu, par Jules Derippes, puis par moi, Jérôme Coton, en 1847 et 1858.

M. Parent fut accepté d'emblée (terme de coulisse); c'était une très-bonne acquisition. Il se concentra à bien étudier le répertoire, qui était tout nouveau pour lui; jusque-là il n'avait joué que la tragédie et la haute comédie. Il ne fit certainement pas oublier Vicherat, qui était adoré des Lyonnais, mais il ne fut déplacé nulle part. *Devoir et Nature*, ou *le fils juge de son père*, lui fit beaucoup d'honneur.

Dans *Maria ou la forêt de Lymberg*, il était fort bien dans le rôle du facétieux Rimbou, surtout à la scène du second acte lorsqu'il surprend Maria avec Lindorff. Il disait, après les avoir écoutés : « Ah ! ils s'aiment ! » et partait en riant malicieusement, ayant l'air de dire : Vous allez me payer cela !

Parent reprit la *Laitière Polonaise*, ou le Ma-

riage par vengeance; il était fort bien dans le rôle du vindicatif Royantzy, le boyard polonais. On lui fit jouer un rôle comique dans la *Fausse épouse ou la forêt d'Hermanstadt*; il y était d'un bon naturel.

Parent fut le seul qui, dans *Tekely ou le siège de Mongatz*, donna à l'officier Edmond ce cachet de franche bonté de cet Allemand qui combat par obéissance pour son souverain, sachant qu'il n'a pas raison.

La belle Milanaise, jouée par Parent et Margny, était pour tous deux un véritable triomphe.

Oh ! que ces deux artistes étaient beaux dans *la Muette de Sène* ! Comme Philippe était bien représenté à la scène où il accepte pour devenir sa femme, la muette, cette orpheline persécutée par la maison de Cédard, et qui a sauvé de l'incendie du château de Sène les papiers constatant que Cédard est l'usurpateur des biens d'une famille illustre.

Le Nain de la montagne jaune, ou *la Fée du désert*, qu'il joua le premier à Lyon, fut pour Parent une fort belle création, dans le rôle du chevalier errant. Dans le *Diable et la Bohémien-*

nerons cependant à parler de celle de *la Somnambule*, jouée jeudi. — M. Achard et M^{me} Van-den-Heuvel, ces deux émules entre lesquels la critique, ou plutôt l'admiration reste indécise, nous ont montré ce soir là que notre prétention à les connaître et à les apprécier n'était rien moins que justifiée. Ce que l'un et l'autre ont prodigué de grâce et de charme, ce qu'ils ont déployé de talent, ce qu'ils ont fait entendre de voix harmonieuse et pure est impossible à dire. A peine osait-on respirer pour ne pas perdre une note de ce chant digne de figurer dans les concerts célestes. Je soupçonne fort qu'ils devaient se connaître dans la salle un auditeur plus sévère et plus habile que le public habituel. Heureux ceux qui ont pu assister à cette soirée, s'ils en deviennent plus exigeants à l'avenir, M. Achard et M^{me} Van-den-Heuvel ne se feront pas faute de les contenter.

Le ballet ne s'est guère révélé cette semaine, que dans les intermèdes de l'opéra, mais il n'y a pas moins brillé que de coutume et les jumelles indiscrettes ont travaillé tout comme dans *Quasimodo* ou *une Fille du Ciel*.

THÉÂTRE DES CÉLESTINS.

BÉNÉFICE DE M. CHERBLANC.

Les avocats ne sont pas heureux cette semaine. Un journal de Paris prétendait dernièrement que le barreau de Lyon avait du collaborer à la rédaction de l'affiche de l'illustre Jérôme; et voici qu'aux Célestins leur nom est par deux fois prononcé. Il est vrai que dans l'une des pié-

ne, il obtint un magnifique succès. Dans cet ouvrage, Parent fait le muet pour plaire à la belle Elvina, enfant abandonnée et recueillie par les bohémiens qui la vendent au comte de Munster, pour en faire sa maîtresse. Parent, Vanceslas, duc de Julie, défie l'homme vendu à Lucifer. Là s'exécute un combat terrible où le malheureux duc succombe, non pas faute de courage, mais par la force du démon.

Le comte Hermann, de *l'Homme de la Forêt noire*, était bien entre ses mains.

Dans *la Citerne* ou *les Pirates de l'île Majorque*, Parent fut chargé d'un rôle peu important dont il fit un des principaux par son jeu savant. MM. Ribier, Solomé, Pitt, Valmont, Albertin lui en firent des compliments, et le public lui prodigua ses applaudissements au quatrième acte, lors de son combat avec Marigny, lequel à aucune de ses reprises, n'a pu être exécuté aussi bien que par eux.

Parent montrait un très-grand flegme dans le rôle du chef des condottieri de *la Femme à trois visages*, mélodrame de Boirier.

J. COTON.

(La suite au prochain numéro.)

ces le mot *avocat* n'est pas pris dans son sens professionnel, mais les auteurs de la seconde n'ont pas craint d'étaler réellement sur la scène la toque et la robe sacrée; il n'y manque que le rabat, et, ainsi vêtu, M. Pradeau aurait pu se présenter devant tous les tribunaux de France et de Navarre sans que rien dans son costume trahit l'inexpérience ou l'oubli.

Mais avant de parler en détail de cette représentation, qu'il me soit permis de regretter que le bénéficiaire n'ait pas pu être l'objet de cette ovation que le public reconnaissant accorde d'habitude à ceux qui ont mérité ses sympathies. Il eût été beau de voir se présenter au feu de la rampe M. Cherblanc, plus connu dans un cercle intime sous un autre nom que ma discrétion ne me permet pas de révéler, ce chef d'orchestre qui, selon l'expression d'un de mes amis, a résolu bien avant MM. Bryan et Conley le problème de jouer de l'archet avec le violon, et non pas du violon avec l'archet; enfin, c'est un malheur, tâchons de nous en consoler.

M. Perrin a cinquante ans, M. France en a vingt-cinq, ils aiment tous deux Louise, une jeune veuve appétissante au possible. Chacun d'eux lui vante les douceurs d'un nouvel hyménée en demandant à faire sa partie dans le concert conjugal. Ils se dénigrent mutuellement, et pourraient bien tous deux rester garçons, si l'aimable veuve ne découvrait à la fin qu'elle a dans M. Perrin non-seulement un adorateur, mais un bienfaiteur discret et caché. Des deux avocats du mariage, c'est donc M. Perrin qui gagne son procès.

Telle est cette comédie, que M^{lle} Lobry et M. Dorsay, secondés par M. Duriez, ont joué avec ce talent et cette finesse qu'ils savent mettre à un si haut degré dans leur jeu.

J'aimerais rendre compte *in extenso* de *Marcassin* ou *le mari de ma femme*, mais c'est là un de ces désirs plus faciles à exprimer qu'à réaliser. On n'analyse pas la prose et les imbroglis de M. Clairville, on écoute, on rit, c'est tout ce que voulait l'auteur, et je suis sûr que ses interprètes n'en demandent pas davantage. MM. Bardou, Ménéhant, M^{mes} Lamy et Bilhaut sont, pour nous, dans ces jours de tristesse où le soleil est claquemuré dans une prison de brouillards, la meilleure de toutes les panacées, et deux actes comme ceux de *Marcassin* distillent avec eux plus de gaieté qu'il n'en faut pour combattre notre ennui.

M. Pradeau contribuait, pour sa part, à rendre plus attrayante la représentation donnée au bénéfice de M. Cherblanc. — *L'Avocat pédicure*,

tel est le titre du vaudeville insensé qui nous a montré M. Pradeau défenseur de la veuve et de l'orphelin. Pauvres veuves! infortunés orphelins! Si jamais vous avez des affaires sérieuses je vous engage à préférer M^e Berryer à Philoctète; il est vrai que ce n'est que par un pur hasard et pour se soustraire à la poursuite des gardes du commerce qui ne craignent pas d'appréhender au corps ceux dont le métier est de les extirper, que le pédicure s'est permis d'habiter dans la robe de M^e Barbanchon. Il lui sera donc accordé des circonstances atténuantes. Le public, du reste, avait pris les devants, et dans un accès de belle humeur il a acclamé non seulement Philoctète, mais tous les complices innocents ou non de cette substitution, c'est-à-dire M. Pradeau, en compagnie de M. Martin et de cette tant gracieuse et délurée M^{lle} Bilhaut.

L'œuvre la plus saillante de la représentation de mardi dernier était sans contredit *le Feu au Couvent*, comédie de M. Théodore Barrière.

Le Feu au Couvent est une dernière et récente édition du *Père prodigue*. Le comte de la Rivonnière est devenu M. d'Avenay; comme son modèle, il mène l'existence à grandes guides, oubliant dans les plaisirs du veuvage qu'il a une fille en âge de prendre mari. Celle-ci arrive bientôt au milieu des irrégularités de son existence; l'amour paternel se réveille plus fort dans le cœur de d'Avenay; sous la douce influence de sa fille il renonce en quelques heures à tout ce passé plus que léger, et la comédie finit par un double mariage. D'Avenay se donne un gendre, et sa fille le force à lui donner une belle-mère de son choix.

Il a été curieux et instructif de voir M. Bondonis remplir, dans cette pièce, le rôle du père resté trop jeune, après avoir rempli celui du vicomte dans le *Père prodigue*. M. Bondonis a montré par là toute la souplesse de son talent, et nous ne surprendrons personne en leur disant qu'il est impossible de rendre avec plus de vérité que ne le fait M. Bondonis, les côtés tendres, sérieux ou plaisants du rôle de M. d'Avenay.

M. Franck n'est pas moins remarquable dans le rôle de M. de Mériel, et M^{lle} Jacops peut enregistrer, avec *le Feu au Couvent*, un succès de plus. Nous avons revu la même grâce ingénue, la même diction charmante dont elle nous avait donné dans *le duc Job* un spécimen si parfait.

A vendredi prochain la première représentation, au bénéfice de M. Dorsay, de *la Voie sacrée* ou *les Etapes de la Gloire*, drame militaire en cinq actes et douze tableaux.

LE Puits du Diable.

(Suite.) — Voir le dernier numéro.

Madame de Vatteville laissa échapper un éclat de gaieté qui trahissait trop de sécurité pour ne pas la poser en complice.

— Tu me crois un compère, dit-elle joyeusement ; eh bien ! je ne m'en dédis pas.

— Pour l'amour de Dieu, qu'y a-t-il là-dessous ? dit madame Forestier en fronçant le sourcil et en frappant le parquet de son joli pied encore chaussé de satin blanc.

— C'est bien facile à expliquer : Monsieur m'a demandé une place dans ma voiture en invoquant des motifs respectables.

Quels motifs ?

— Permettez-moi de les dire, répliqua l'inconnu ; pardonnez-moi seulement de commencer par la fin, car le temps presse. En deux mots, je souhaitais que vous fussiez ma femme.

— Nous revenons donc au portrait, fit dédaigneusement la veuve.

— Au contraire, je tiens à m'en éloigner, puis-je qu'il vous déplaît.

— Alors.

— Vous ignorez que j'ai le droit de porter le nom de Forestier.

— Quelle est cette nouvelle impertinence ?

— Une bonne vérité si je dis mon prénom : je ne revendique pas celui d'Arthur, je me prénomme Emile.

— Emile ! attendez donc, fit la veuve en changeant de ton et de visage ; est-ce que vous seriez...

— Le cousin-germain de votre mari, Emile Forestier de la Basse-Terre.

— Ce cousin créole dont nous avons souvent parlé.

— Et qui a le tort, comme vous voyez, de ressembler au fils de son oncle.

— C'est vrai ; on disait cette ressemblance fabuleuse. Elle ne m'a cependant trompé qu'un moment. N'en serait-il pas du caractère comme de l'homme, du portrait d'Emile comme de celui d'Arthur ? ajouta la jolie veuve d'un ton qui prouvait tout à la fois une bonne opinion préconçue sur le parent, et qui faisait comprendre qu'elle avait mis bas les armes.

— Je me porte caution de la vérité, reprit madame de Vatteville.

— Très-bien, mon cousin ; mais cela ne me dit pas pourquoi vous êtes venu faire ici le loup-garou.

— C'est à moi qu'il faut demander compte de cette équipée, dit madame de Vatteville en se rapprochant ; mais tu sauras cela tout à l'heure, dit-elle, quand M. Forestier se sera expliqué.

— Voyons, vous habitez la Guadeloupe, et vous voici en France, à Suresnes. Mais asseyez-vous donc ; je crois toujours voir affaire au revenant du Puits du Diable.

Le cousin et madame Forestier s'assirent sur un canapé.

— Nous disions donc, reprit la veuve, que vous étiez à la Guadeloupe et que vous voici à Suresnes d'une manière aussi bizarre qu'inattendue.

— Hélas ! ma cousine, j'avais si souvent entendu parler de vos qualités et de vos charmes, que, lorsque j'appris la triste fin d'Arthur, il me vint une pensée.

— Quelle pensée ? dit curieusement madame Forestier.

— Celle de réparer, autant que cela dépendait de moi, les malheurs domestiques dont le caractère de mon cousin a été cause.

Madame Forestier ouvrit ses lèvres et montra ses dents blanches dans un sourire plein de finesse.

— Il y a pourtant quatre ans accomplis que je suis veuve, et si loin que soit d'ici la Guadeloupe...

— De l'incrédulité, ma cousine, c'est mal.

— N'est-ce pas permis ; songez donc, quatre ans !

— Vous allez croire, je l'espère, quand vous saurez que ma mère, mon unique famille, était d'une santé si chancelante, que la quitter pendant le temps qu'exige un voyage en France, c'était m'exposer à ne pouvoir lui fermer les yeux.

— C'était d'un bon fils, dit madame Forestier, en écoutant avec intérêt son cousin des Antilles.

Emile reprit :

— J'aurais pu écrire, mais qui pouvait me garantir l'exactitude des renseignements, et me faire bien savoir vos dispositions ?... Vous ne pouviez raisonnablement prendre un parti par correspondance ; après l'épreuve de votre mariage, je vous jugeais comme moi. Je me défie de ce que je ne puis apprécier. En vérifiant les choses, je pouvais découvrir que les renseignements favorables donnés sur votre compte, avaient été outrés ; je sais maintenant combien j'avais tort de craindre l'exagération de la renommée, j'avouerai encore que ma ressemblance avec Arthur ne laissait pas de m'inquiéter.

— Outre l'Océan, il y avait bien des barrières entre nous deux, dit gracieusement la cousine du créole ; heureusement, nous sommes restés cousins, si nous ne pouvons être autre chose, ajouta-

t-elle en donnant sa main au jeune homme qui la baisa avec ardeur.

Madame de Vatteville secouait la tête d'un air mutin.

— Mais vous n'êtes pas remariée encore ?

— A moitié, puisque le contrat est signé, dit gravement la jeune veuve.

— Qu'est ce qu'un contrat ? un projet !

— Et ma parole.

— Bon ! s'écria madame de Vatteville, tu considères les choses le Code à la main, oubliant que le cœur se met au-dessus de lui. M. Vanneau a fait de toi un docteur en droit ! Tu te crois obligée, comme le commerçant qui a un colis à livrer, ou comme un propriétaire qui veut mettre un locataire en possession.

— Tu oublies donc que c'est librement, après mûre réflexion, que je me suis décidée ?

— Par esprit de contradiction.

— Voulez-vous me permettre de finir, ma cousine, dit le créole.

Madame Forestier s'inclina toute pensive.

— Le moment fatal arriva, dit-il, je fus bientôt seul, ma mère était morte !

Le cousin s'arrêta un moment sur ce souvenir, puis il reprit :

— Je me hâtai de quitter la Guadeloupe. C'est bien long, ma cousine, quand il s'agit de se débarrasser d'une habitation et de liquider toutes les affaires qui vous enlacent. Enfin, je partis. Je croyais sincèrement que les épreuves de votre première union devaient vous faire reculer à une bien longue échéance la réalisation d'un second mariage ; malheureusement, j'avais fait un faux calcul. Quand j'arrivai chez madame de Vatteville, cette amie dont vous aviez parlé si souvent, lorsque vous écriviez à ma mère : elle venait d'apprendre que, sans avertir vos amis, vous alliez vous marier presque en cachette ; et c'était hier soir, seulement, qu'en apprenant mes espérances, elle venait de découvrir la vérité ! Il était trop tard. Jugez de mon malheur : vous alliez devenir la femme d'un autre au moment où je découvrais que tout ce qu'on avait dit de votre bonté, de votre cœur, de votre esprit, était au-dessous de la réalité. Mon rêve de quatre années devenait un mirage des tropiques, il disparaissait avec la distance.

— Alors, je n'ai vu qu'un moyen de t'empêcher d'aller jusqu'au bout ; ce moyen était un stratagème, dit à son tour madame de Vatteville. Je ne pouvais tenir, au spectacle d'une affliction aussi sincère que paraissait l'être celle de M. Forestier, sans chercher à lui être utile. Les cho-

39 A3

ses étaient trop avancées pour qu'elle pussent être modifiées suivant les usages ordinaires, notations sûrs de l'avoir contre nous-mêmes. La ressemblance de monsieur avec M. Arthur Forestier m'avait frappé. Je ne doutais pas que, s'offrant dans les conditions saisissantes de l'imprévu, les dissemblances de détail ne passassent inaperçues, et que la copie ne fût prise pour l'original.

Toi-même, tu t'y es laissé prendre, grâce à la mise en scène. Juge donc si les autres ont dû fortifier leur mémoire du témoignage de ton évanouissement!

— Si j'excuse cette folie, pourtant si blâmable, répondit la veuve, c'est à cause du motif! Mais, à quoi bon! ajouta-t-elle avec un soupir qui témoignait médiocrement de l'intérêt qu'elle portait à M. Vanneau, et qui révélait au contraire de celui qu'elle prenait au prétendu si bizarrement présenté.

— A quoi bon! répliqua vivement madame de Vatteville; mais le stratagème que j'ai employé recule à ton gré la conclusion de ton mariage avec ce gros Tircis de palais, qui ne t'avait décidée que par des séductions d'homme d'affaires. Je suis sûr qu'il t'a épouvantée en faisant manœuvrer devant toi les arguments de la chicane, en analysant les poursuites dont tu as peur, pour te montrer comme on peut les bouturer et les convertir en pépinières; il a grossi leurs périls, le prix auquel elles doivent te revenir. Tu t'es vu ruinée, et tu as cru que la cliente n'avait plus qu'à sacrifier la femme pour gagner le procès... et pour éviter de payer les frais.

— Tu supposes à M. Vanneau des ruses dont je le crois incapable.

— Bah! laisse donc! les avoués sont les petits neveux des procureurs. Qu'il t'aime, rien de plus juste. Que tu l'aimes, c'est impossible. Tu as eu peur, et tu t'es placée sous sa protection, comme l'homme attaqué se met à l'abri d'un gendarme.

La veuve ne put s'empêcher de rire de la comparaison. En voyant décomposer les mobiles de son mariage avec l'ancien homme d'affaires, elle ne pouvait méconnaître la justesse de presque toute l'analyse.

Quelque chose aidait encore à la convaincre. M. Vanneau s'était montré ridicule.

AMÉDÉE AUFAYRE.

(La suite au prochain numéro.)

MÉLANGES.

Deux instruments à vent donnaient un concert rue de la Harpe.

— Tu ne joues pas d'accord! disait l'un.

Non, répondit son camarade, je crains que l'accord ne m'use.

Bientôt il se prirent de bec, et des mots ils en vinrent aux gourmades.

— Pourquoi me bourres-tu de coups? dit le plus faible.

— Je t'en bourre, parce que ça m'amuse, répondit l'autre.

Ça l'amusait au point de lui casser les reins, quand par bonheur passe un sergent de ville qui s'empare du premier qui lui tombe sous la main.

— C'est donc vous qui rossiez cet homme?

— Monsieur le sergent de ville se trompe, répondit le premier.

Il se trompait en effet, justement il avait empoigné le battu.

Ce nonobstant, le sergent de ville le conduit à la préfecture où il le campe au violon.

A peine enfermé, notre ivrogne sentant que ses jambes flageolaient sous lui, se jette sur une boîte de paille, où il dort d'un bon sommeil jusqu'au lendemain matin. Mais voilà qu'en se frottant les yeux, il se croit dans son domicile et demande à grands cris où ses bas sont.

Le géolier vient.

— Qu'y a-t-il donc?

— Où diable suis-je, s'il vous plaît?

— A la préfecture, dans une salle basse.

— C'est insalubre... j'aurais préféré un sol haut. N'importe, donnez-moi à boire.

Le géolier lui tend une cruche.

— Tiens, veux-tu de l'eau? bois...

— Bien obligé! voilà cinq balles, qu'on aille me chercher du vin.

— Les ordonnances le défendent.

— Les ordonnances, je m'en moque: violons celles qui ne nous conviennent pas.

Parbleu! vous êtes un drôle de corps, dit le géolier en souriant; je vais vous envoyer un litre.

Arrive une commère d'une forte prestance, suivie d'une jolie fillette portant une bouteille de vin; c'était la femme du géolier.

— Grosse, qu'est-ce? demanda le prisonnier.

— C'est votre litre qu'on vous apporte avec la monnaie de votre argent.

— Merci.

— N'oubliez pas la fille.

— Comment l'appellez-vous?

— Clari! c'est ma cadette.

— Peste! le joli nom! Voici 1 fr. pour elle; passez-moi le franc, bonne... et buvons un coup tous les trois.

— Ce n'est pas de refus.

Notre gaillard leur verse à boire, et, pendant que la géolière flûte, le drôle prend la clef des champs en lui enlevant sa Clari net.

(Nouvelles de Paris)

En 1855, le théâtre des Variétés donnait la première représentation du *Notaire à marier*. Le public sifflait avec un entrain des plus divertissants. Seul, un monsieur assis au premières galeries applaudissait de son mieux.

— Est-ce que vous trouvez la pièce bonne, lui dit un de ses voisins, que vous applaudissez ainsi?

— Moi? pas le moins du monde; j'applaudis ceux qui sifflent.

**

La maîtresse d'un hôtel meublé s'aperçut un jour que la domestique qui faisait les chambres était dans la position qu'on est convenu d'appeler intéressante.

— Vous n'avez pas suivi mes recommandations, dit la maîtresse un peu courroucée; je vous avais défendu de causer avec les locataires.

— J'ai été trompée, madame, répondit la bonne en pleurnichant.

— Par qui? demanda la maîtresse.

— Ah! madame, je ne sais pas moi... il loge tant de monde ici!...

**

Un avocat mort récemment et dont l'épine dorsale était légèrement tordue, disait à un de ses confrères, à la suite d'une plaidoirie où il avait été plus qu'agressif:

— Voyez-vous, moi je ne demande que plaies et bosses.

— Hum! répondit le compère en le regardant de côté, on est bien heureux d'avoir toujours la moitié de ce qu'on demande.

POUR TOUTS LES ARTICLES NON SIGNÉS,
Le Propriétaire-Gérant, BRÉJOT.

LYON. — TYPOGRAPHIE B. BOURSY,
Rue Mercière, 92.